

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE DE LA COTE D'OPALE
SAISON 2023/2024 - P.V N°50
Réunion par mail du 15 mai 2024

Sous la Présidence de Monsieur AUGÉ Yann

Consultés : Messieurs Claude AGNES - Patrick BAILLEUL - Florian BARNE - Daniel BEAUSSART - Sylvain BROCHE – Laurent COTE - Claude DELOUX - Pierre DESFACHELLES – Francis FRAMMERY – Dominique HARY - Jordan HERBEZ - Philippe MORIN DE LA MARE - Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE - Thomas VANDENBOSSCHE – William VIMEUX

FORMATION ET STAGE

Les arbitres ci-dessous ont passé l'examen pratique avec réussite et sont nommés :

Arbitre	Club	Niveau
CADIX Pierre Henri 1926841846	536158 A.S. FILLIEVRES	D4
PONCHE Benoit 2543271563	522859 F.C. WIZERNES	D4
BOUDIN Eric 2127596134	564156 FOOTBALL CLUB DE SENLECQUES	D5

ADMINISTRATIF

Les convocations de la réunion générale du 8 Juin 2024 ont été envoyées.

Nous rappelons qu'**aucune désignation** (matches amicaux, tournois, championnats, coupe, ...) ne sera autorisée de 14h00 à 17h30.

Un mail avec un Google sera envoyé aux arbitres pour connaître le vœu pour la saison suivante (arrêt, année sabbatique, ...)

Afin de répondre aux nombreuses questions à ce sujet, nous informons les arbitres et les clubs que :

- en cas d'année (saison) sabbatique, l'arbitre ne compte pas pour le statut de l'arbitrage,
- qu'une saison sabbatique comme son nom l'indique est pour une saison, sans possibilité de retour au niveau de la saison précédente,
- Un candidat, non vu sur le terrain, ne peut pas demander d'année sabbatique sous peine de perdre le bénéfice de la formation théorique,
- qu'une saison sabbatique ne peut se décider au 1^{er} septembre, la date limite pour la demande est le 30 juin 2024. La CDA prépare pendant la période estivale les groupes d'observations, ajuste le nombre d'arbitre par catégorie,

AGENDA

08/06/2024 Roquetoire Réunion générale

Le Président
Yann AUGÉ

Le Secrétaire
Patrick QUENIART